



Document de séance

B9-0354/2020

16.11.2020

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 143 du règlement intérieur

sur les meurtres de fermiers en Afrique du Sud

Gerolf Annemans, Dominique Bilde, Maximilian Krah, Joachim Kuhs, Roman Haider, Nicolaus Fest, Elżbieta Kruk, Guido Reil, Jaak Madison, Virginie Joron, Lars Patrick Berg, Markus Buchheit, Christine Anderson, Jörg Meuthen, Angel Dzhambazki, Bernhard Zimniok, Gunnar Beck, Milan Uhrík, Nicolas Bay, Miroslav Radačovský, Athanasios Konstantinou, Herve Juvin, Danilo Oscar Lancini, Mara Bizzotto

Proposition de résolution du Parlement européen sur les meurtres de fermiers en Afrique du Sud

Le Parlement européen,

- vu l'article 9 de l'accord de Cotonou de 2000,
- vu l'article 143 de son règlement intérieur,
- A. considérant que les Sud-Africains blancs, et notamment les fermiers («boere»), sont victimes d'agressions racistes, qui se caractérisent par des tortures graves et mènent souvent au meurtre; qu'on recense 132,2 meurtres pour 100 000 habitants dans les fermes, contre 36,4 meurtres pour 100 000 habitants dans l'ensemble de la population;
- B. considérant que le président de l'Afrique du Sud nie le caractère raciste de ces meurtres, en dépit des preuves du contraire;
- C. considérant que le meurtre récent d'un fermier de 21 ans, poignardé à plusieurs reprises et attaché à un poteau avec une corde autour du cou, a déclenché une vague de protestations des fermiers de l'ensemble du pays;
 1. exhorte les États membres à reconnaître le caractère raciste de ces agressions et à soutenir, dans cette situation critique, les personnes d'origine européenne qui vivent en Afrique du Sud depuis des générations, et notamment les fermiers sud-africains;
 2. invite instamment les États membres à faire pression sur le gouvernement sud-africain pour qu'il donne la priorité à la lutte contre ces crimes et qu'il poursuive en justice ceux qui, directement ou indirectement, appellent au meurtre des fermiers et des blancs en Afrique du Sud.